



# Inscription à l'école (maternelle et élémentaire) de Zinswiller

Les inscriptions des nouveaux élèves à l'école de Zinswiller (maternelle et élémentaire) pour l'année scolaire 2026/2027 se feront uniquement sur dossier à remettre complet à la Mairie de ZINSWILLER **jusqu'au Vendredi 10 avril 2026.**

*Le dossier d'inscription comportera obligatoirement les pièces suivantes :*

- Demande d'inscription remplie
- Fiche de renseignement remplie
- *le cas échéant*, demande de dérogation remplie
- copie du livret de famille (*de toutes les pages*)
- copie du carnet de santé de l'enfant à jour ou des certificats des vaccinations obligatoires
- un justificatif de domicile
- une photo (taille photo d'identité) de l'enfant

*N.B. 1: les parents qui ne résident pas dans la commune de Zinswiller devront fournir **obligatoirement** la demande de dérogation remplie et signée préalablement par le Maire de la Commune de résidence.*

*N.B. 2 : tous les formulaires à remplir sont téléchargeables sur le site internet de la Commune de Zinswiller : [www.zinswiller.com](http://www.zinswiller.com)*